



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 19 septembre 2025 DELIBERATION

Secrétaire de séance : Madame Monique ASSO
Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 30
Nombre de votant-e-s : 33

Rapporteure : Brigitte ROSSI

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoint, Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Monique ASSO, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSENY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentées :

- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ,
- Mme Sabine SALLE donne pouvoir à Mme Chantal LECOMTE,
- Mme Françoise STIOPHANE donne pouvoir à Mme Marie SAYERSE.

4 - OPÉRATION FACADES - CONVENTION D'ATTRIBUTION D'AIDES – 12 PLACE AMEDÉE GABE À OLORON STE-MARIE

Il est rappelé que le règlement d'attribution des subventions dans le cadre de l'opération façades a été approuvé par le Conseil municipal dans sa séance du 9 avril 2018 et modifié par délibération du Conseil municipal en date du 10 avril 2019.

L'article 6.3 du dit règlement stipule notamment que les aides sont attribuées par Monsieur le Maire qui a reçu délégation du Conseil municipal par délibération du 9 avril 2018 dans la limite du budget annuel affecté par la ville d'Oloron Sainte-Marie à ce programme et que celles d'un montant supérieur à 10.000 € donnent lieu à la signature d'une convention avec la ville.

Afin de se conformer à cette condition, il est proposé d'approuver la convention ci-jointe pour l'attribution d'une aide d'un montant supérieur à 10.000 € :

Propriétaire : Samuel PALUS – SCI Oloron Invest

Adresse du bien concerné : 12 Place Amédée Gabe – 64400 OLORON STE-MARIE

Montant global des travaux : 193 700.97 € TTC
Coût des travaux subventionnables : 32 066.01 € HT
Montant de l'aide : 20 374.19 € HT

Ce montant sera provisionné sur le budget 2026.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

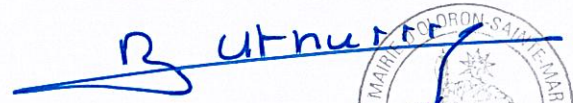
- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'attribution ci-annexée qui interviendra entre la Ville et M. Samuel PALUS pour le bien sis 12 Place Amédée Gabe 64400 OLORON STE-MARIE, pour un montant de 20 374.19 €.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 19 septembre 2025.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 28/09/2025





Bernard UTHURRY
